

# **F'A'A**

## **Filmer l'Art et l'Architecture**

### **Résidence F'A'A #2**

## **APPEL À RÉSIDENCE 2023**

### **LES ATELIERS DE MOISON ET SES PARTENAIRES**

**Ministère de la Culture - Drac Centre-Val de Loire**  
**Communauté de Commune Sauldre et Sologne**  
**Centre Wallonie-Bruxelles**  
**Le Château de Moison**  
**École nationale supérieure d'art de Bourges - Ensa Bourges**  
**Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**  
**JAP Bruxelles / Jeunesse Arts**  
**SensoProjekt**

### **INVITENT**

Les artistes, les auteurs, les réalisateurs, à postuler pour la résidence de production F'A'A : Filmer l'acte de création.

Afin d'accompagner la réalisation et la diffusion de films de création sur l'art ou sur l'architecture, déjà tournés, en cours de montage ou de post-production.

### **La Résidence**

Les Résidences F'A'A proposent d'accompagner professionnellement des productions de documentaires sur l'art : création contemporaine, architecture ou métiers d'art qui s'inscrivent dans l'histoire de l'art. Les Ateliers de Moison en partenariat avec la Drac Centre Val de Loire, proposent de mettre leurs savoir-faire et les espaces nécessaires au bénéfice de la résidence.

Chaque année, le lauréat est accueilli au Château de Moison pour deux sessions de travail et de rencontres, de trois journées chacune. Pendant et entre les sessions, il est accompagné dans son projet par une équipe professionnelle et une curatrice invitée : Sylvie Boulanger.

### **ÉLIGIBILITÉ**

**Les artistes, auteur.trices, réalisateur.trices qui portent un projet de film de création sur un sujet artistique, seuls ou en équipe déjà constituée (2 co-auteurs maximum).**

**Sont éligibles toutes personnes impliquées dans un projet de film sur l'art, l'architecture, l'artisanat : artistes, architectes, auteurs, autrices, chercheurs, chercheuses, étudiants et étudiantes sans distinctions d'âge, de sexe et de nationalité.**

**Le candidat devra définir ses besoins dans son dossier de candidature.**

## **ENJEUX**

**Dans un moment où la technologie génère une boulimie d'images, les projets de films sont souvent peu diffusés et les projets de création sont noyés dans une avalanche de production.**

**Les résidences F'A'A souhaitent accompagner les réalisateurs vers une écologie du film. Encourager une recherche sur l'écologie du film de création, c'est aussi permettre à des artistes et des créateurs de bénéficier de l'accompagnement d'une communauté professionnelle issue des domaines de l'art et du cinéma, et engagés dans la défense du sensible.**

**À ce titre, le comité artistique porte particulièrement son attention sur le film de création sur l'art :**

- . comme instrument privilégié d'observation, d'analyse et d'interprétation**
- . Comme nouvel outil du regard, de médiation et de transmission d'une sensibilité artistique**
- . Comme espace de collaboration entre art et cinéma.**

## **MODALITÉS**

**Les résidences s'orchestrent en deux phases incluant des phases de travail autonomes. Deux sessions de travail par an se déroulent au château de Moison en Sologne. F'A'A propose une alternance de temps de travail individuels et collectifs où chaque auteur/ autrice sort de l'isolement propre à la création pour confronter sa démarche, sa méthode et ses réflexions à celles des professionnels mais surtout pour construire un programme de diffusion du projet.**

**La résidence offre :**

- . deux sessions de trois journées au Château de Moison**
- hébergement et repas au Château de Moison**
- création d'une communauté professionnelle autour du lauréat.**
- la rémunération des droits des intervenants professionnels pendant la résidence.**
- une bourse de trois mille euros + cinq cent euros de droits d'auteurs pour la diffusion + cinq cent euros de frais de déplacements et frais techniques.**

## **LE LIEU : CHÂTEAU DE MOISON**

**Le Château de Moison, domaine éco-nature à Sancerre-Sologne, en Région Centre-Val de Loire, à Ivoy-le-Pré, 18380. <https://www.chateaudemoison.com/>**

## **PROCESSUS DE SÉLECTION**

**Le ou la lauréate, sera choisi par le comité artistique qui réunit chaque année des professionnels : producteurs, réalisateurs, auteurs, diffuseurs, commissaires d'exposition et historiens de l'art.**

**Le comité scientifique 2023 réunit les personnalités suivantes :**

**Carine Bienfait, Sylvie Boulanger, Érik Bullot, Pascale Cassagnau, Jean-Yves Charpin, Lydie Delahaye, Anne-Marie Duguet, Jacob Fabricius, Nicolas Feodoroff, Mary-Anne de la Palme, Jonathan Pouthier, Isabelle de Visscher.**

## **COMMENT CANDIDATER**

**Envoyer votre candidature avant le 30 octobre 2023 minuit comprenant un fichier unique PDF (taille max 25 Mo)**

**Ayant pour titre : Nom\_Prénom\_Résidence F'A'A 2023**

**Comprenant :**

- . une page de liens sur votre dossier artistique et éventuellement sur vos films.**
- . une présentation de votre pratique artistique (300 mots max.),**
- . une note de présentation de votre projet en précisant le besoin d'accompagnement.**
- . une biographie (300 mots max.) et un CV**

**Ce dossier devra être envoyé à [info@filmerlart.com](mailto:info@filmerlart.com) avec comme objet :  
CANDIDATURE F'A'A 2023**

Les Ateliers de Moison :

Mary-Anne de la Palme, présidente - Jean-Yves Charpin secrétaire.

Commissaire invitée pour le programme Résidence F'A'A : Sylvie Boulanger

Contact : [info@filmerlart.com](mailto:info@filmerlart.com)

Adresse : Château de Moison, 18380 Ivoy-le-Pré

Créée à Ivoy le Pré en 2020, l'association Les Ateliers de Moison réunit des auteurs, réalisateurs, producteurs, musiciens qui partagent une conception exigeante du documentaire.

Les Ateliers de Moison porteront des projets de production de films sur l'Art et des films d'Art avec une volonté de transmettre leurs savoir-faire à des jeunes auteurs/réalisateurs, autrices/réalisatrices, artistes, de produire et de diffuser les films réalisés dans le cadre de la résidence.

**Les Résidences F'A'A sont le volet pratique et de soutien à la création**

**du Festival F'A'A**

**Filmer l'art et l'architecture**

**[www.filmerlart.com](http://www.filmerlart.com)**